

infoclés

Environnement et Biodiversité

juin 2020

introduction



L'AGAPE s'est doté d'un **Observatoire Environnement et Biodiversité** en 2018, sous l'impulsion de nos partenaires et grâce au succès du projet Trame Verte et Bleue locale. Cet observatoire permet une mise en réseau des différents acteurs autour de ces questions.

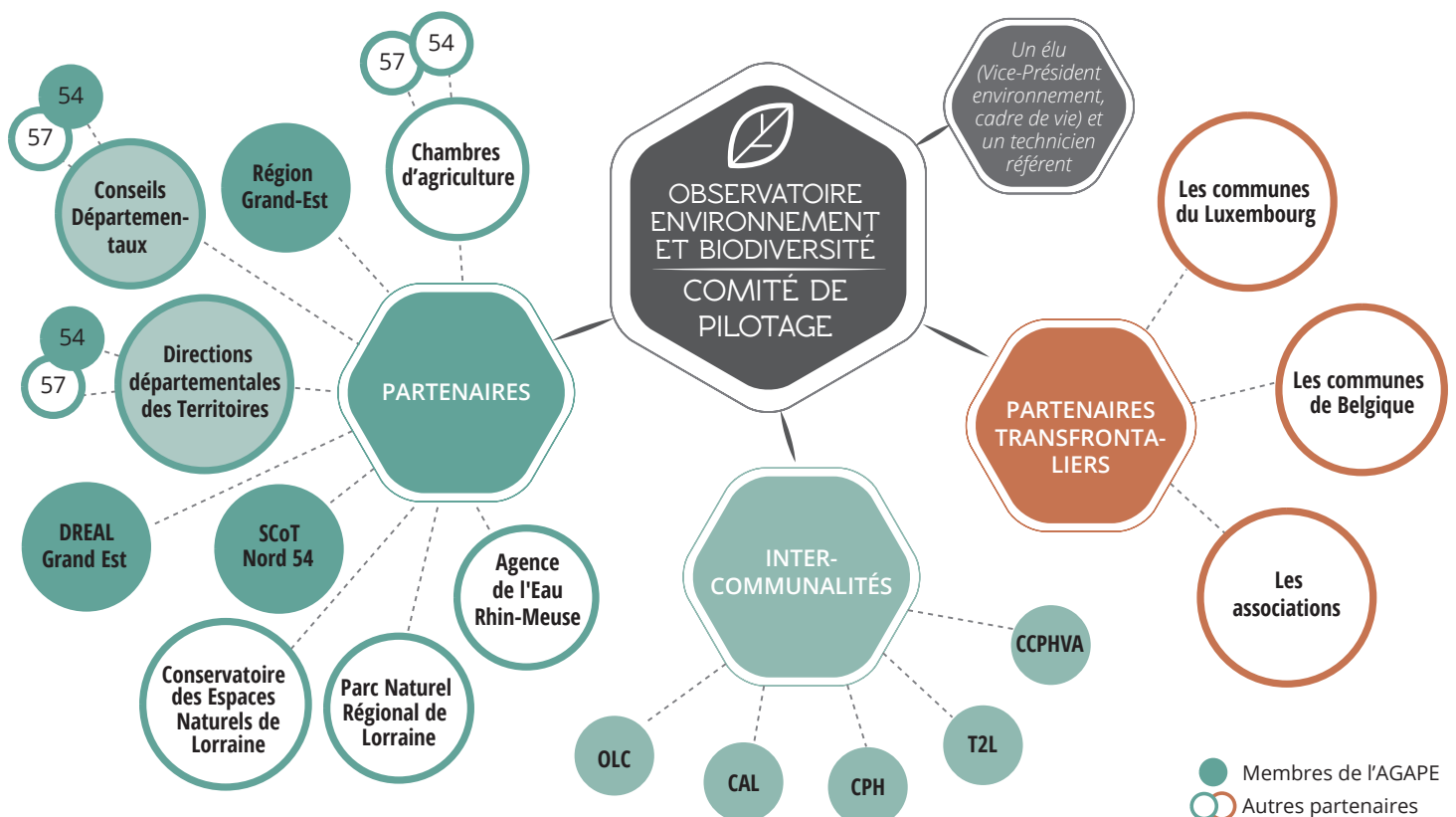
Afin de mieux connaître l'état de la biodiversité sur nos territoires, l'AGAPE a proposé une liste d'indicateurs pour mesurer celui-ci. Le Comité de Pilotage a validé la pertinence de ces indicateurs lors de la réunion annuelle tenue fin novembre 2019.

Ces indicateurs sont regroupés dans six catégories :

- **Espaces remarquables ;**
- **Eau ;**
- **Trame Verte et Bleue ;**
- **Agriculture ;**
- **Artificialisation ;**
- **Économie.**

Dans chacune d'elles, on retrouve **plusieurs indicateurs** qui font un état des lieux des pressions que subit la biodiversité mais aussi de l'implication de notre société pour la préservation de celle-ci.

LES PARTENAIRES



LES INDICATEURS

ETAT DES LIEUX ESPACES REMARQUABLES

Les ZNIEFF correspondent à des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. Les ZNIEFF de type 1 présentent un intérêt biologique ou écologique, celles de type 2 sont de grands ensembles naturels riches et peu modifiés. Ces ZNIEFF consistent en un inventaire fondé sur une démarche scientifique.

A l'échelle nationale, 55% des ZNIEFF bénéficiaient d'un statut de protection en 2018.

L'indicateur identifie comme "remarquables" les surfaces de ZNIEFF 1 et 2 qui coïncident avec les surfaces de PNR, d'ENS, de sites Natura 2000, de sites gérés par le CENL ou de zones humides classées prioritaires dans le SAGE.

Sources des données : Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), Région Lorraine, CD54, CD55, CD57

TRAME VERTE ET BLEUE

La Trame Verte et Bleue, produite à l'échelle locale par l'AGAPE, constitue l'ensemble des continuités écologiques du territoire.

Sur le territoire de l'AGAPE, 10 projets d'aménagement situés sur la Trame Verte et Bleue ont été identifiés. Quatre d'entre eux seulement ont prévu des aménagements permettant de maintenir les continuités écologiques. Certains projets n'ont pas encore de permis déposés, il n'est donc pas trop tard pour l'aménageur d'y intégrer les continuités.

Sources des données : AGAPE, EXPLORE

ARTIFICIALISATION

Les surfaces artificialisées sont issues du mode d'occupation du sol produit par l'AGAPE en 2004, 2009, 2012 et 2015. L'augmentation de ces surfaces est comparée avec l'augmentation de la population pour les mêmes périodes, basée sur les chiffres du recensement INSEE.

On observe également les flux entre espaces artificialisés, terres cultivées et espaces naturels (intégrant forêts et zones arbustives et herbacées)

L'indicateur concernant la part de projets urbains tenant compte des continuités écologiques est issue d'une veille sur les données EXPLORE.

Sources des données : INSEE, AGAPE, EXPLORE

EAU

Les états chimique et écologique des cours d'eau sont calculés à partir de données par tronçon. Le taux obtenu correspond donc aux longueurs de l'ensemble des tronçons de cours d'eau présents sur le territoire analysé, et non pas à leur nombre.

Le nombre d'obstacles à l'écoulement est un taux théorique calculé sur 100 km de cours d'eau et rapporté sur le territoire étudié.

Source des données : EauFrance

AGRICULTURE

Les surfaces toujours en herbe (STH) et la surface agricole utile (SAU) sont calculées à partir du registre parcellaire graphique. On observe l'évolution de la STH depuis 2010 en partant d'une base 100, cette évolution est comparée avec celle observée en Meurthe-et-Moselle et en ex Région Lorraine.

Le pourcentage de SAU couvert par des haies correspond au croisement du registre parcellaire graphique avec les zones de végétation de la BD Topo de type haie.

La quantité de glyphosate par hectare de SAU correspond aux quantités qui ont été achetées par des exploitants dont le siège de l'exploitation se trouve dans le secteur d'étude, et que cette consommation ait eu lieu sur le secteur d'étude. Ces données sont fournies par EauFrance.

Sources des données : IGN, EauFrance

ECONOMIE

Les éco-activités regroupent les activités qui produisent des biens ou services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles.

Les activités "périphériques" regroupent les activités qui sont favorables à l'environnement, sans pour autant être leur finalité première.

Seuls les emplois salariés privés sont comptabilisés dans cet indicateur.

Source des données : Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACCOSS)

QUE SE PASSE-T-IL À L'ÉCHELLE DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE ?



ÉTAT DES LIEUX DES ESPACES REMARQUABLES

L'accroissement permanent des espaces naturels protégés est un bon indicateur qui reflète une volonté politique qui ne va pas forcément de pair avec un bon état écologique.

En France, sur les 132 habitats reconnus d'intérêt communautaire par l'Union Européenne, **seuls 1/5 d'entre eux se trouvent dans un état de conservation favorable sur la période 2007-2012.**



EAU

La bonne qualité physico-chimique des cours d'eau participe à la préservation de la biodiversité aquatique. Si la situation est contrastée entre les différents bassins versants français, on constate toutefois que la pollution des cours d'eau par les nitrates et les **orthophosphates¹** a diminué entre 1998 et 2016 :

- **11% de moins pour les nitrates,**
- **50% de moins pour les orthophosphates.**

Cette amélioration concerne tout le territoire métropolitain, à l'exception du quart sud-est de la France et du bassin Rhin-Meuse, qui englobe notre territoire.



TRAME VERTE ET BLEUE

Il est important de maintenir et de restaurer les continuités écologiques des territoires qui sont support aux déplacements des espèces mais aussi lieu d'habitat, de nourriture et de reproduction.

Parmi les 5 073 espèces inscrites dans la liste rouge nationale, **26 % d'entre elles ont basculé en statut menacées ou éteintes en France au 1er avril 2018.**



AGRICULTURE

Le paysage agricole est constitué d'une multitude d'habitats pour les espèces. Les remembrements des années 1960 ainsi que le changement du système agricole ont provoqué une disparition de haies, d'arbres isolés etc...

Dans l'ensemble, il y a eu une homogénéisation du paysage qui s'est traduit par la disparition et la fragmentation des habitats et par conséquent :

- **22 % des oiseaux communs spécialistes² ont disparu entre 1989 et 2017,**
- **38 % des chauves-souris ont disparu entre 2006 et 2016.**



ARTIFICIALISATION DES SOLS

L'artificialisation du territoire, qui contribue à la fragmentation et à la destruction des habitats naturels, est une des causes majeures de perte de biodiversité en France, au même titre que l'intensification des pratiques agricoles.

En moyenne, **plus de 65 000 hectares ont été artificialisés chaque année entre 2006 et 2015. Soit 90 000 terrains de football par an.**



ÉCONOMIE

L'emploi dans les secteurs des éco-activités représente à l'échelle française **1,8 % de l'emploi total en 2017, soit 465 450 emplois.**

Les éco-activités réunissent celles dont la finalité est la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles.

L'emploi dans les éco-activités est en augmentation de 5% entre 2016 et 2017.

¹ Ce sont les formes chimiques les plus fréquentes du phosphate dans l'environnement, provenant essentiellement ici des engrais et des eaux usées.

² Les oiseaux communs dits « spécialistes », inféodés à un habitat particulier (agricole, forestier, milieux bâtis), sont de bons marqueurs des pressions exercées sur les milieux.

Sources

Datalab, Commissariat général au développement durable, Biodiversité Les chiffres clés - Édition 2018

Datalab, Commissariat général au développement durable, Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2017 - Mai 2019

Espace Jean Monnet | Eurobase 2 | Pôle Européen de Développement | F-54810 LONGLAVILLE
tél : (+33) 03 55 26 00 10 | www.agape-lorrainnord.eu | agape@agape-lorrainnord.eu

Contact : Marion ROUQUETTE, chargée d'études « Biodiversité et Planification »

tél : (+33) 03 55 26 00 32 | mrouquette@agape-lorrainnord.eu

Président et directeur de la publication : Jean-Marc DURIEZ

Directeur et responsable de la rédaction : Julien SCHMITZ

Rédaction : Marion ROUQUETTE | Cartographie et traitement des données : Céline FETET

Infographie : Meng JIA et Virginie LANG-KAREVSKI